

PROCES DE L'AFFAIRE DITE SCANDALE D'ALGERIE TELECOM

De lourdes peines requisées contre l'ex-PDG et ses collaborateurs

Des peines maximales ont été requises hier, par le représentant du ministère public à l'encontre des prévenus poursuivis dans l'affaire dite «scandale d'Algérie Télécom», dont le procès se tient depuis avant-hier au niveau du tribunal correctionnel d'El-Harrach. Ainsi, après avoir entendu les témoins et la plaidoirie de la partie civile, le procureur général prononce le réquisitoire et demande de lourdes peines. Des demandes qui ont provoqué un malaise au sein de l'assistance, mais surtout chez les robes noires qui les ont qualifiés de «très lourdes». A ce titre, quatre prévenus dont les trois entrepreneurs, en l'occurrence Fodhili, Bousahoua, Kaoula et Farouk Ouahab ont vu le ministère public demander à leur encontre dix années de prison ferme et un million de dinars de dommages et intérêts, alors que les sept autres, dont l'ex-Pdg d'Algérie Télécom, le représentant du ministère public a requis à leur encontre huit années de prison ferme et 500 000 DA d'amende. Selon les avocats de la défense, les demandes formulées par le parquet général ont surpris plus d'un, «du fait que les charges retenues contre les uns sont totalement différentes de celles retenues contre d'autres». Mais il n'en demeure pas moins que ce deuxième jour d'audience a été notamment marqué par la poursuite des autres prévenus, mais également des témoins, dont l'ex-sous-directeur financier d'Algérie Télécom. Selon M. Benkahlia, «plusieurs rapports ont été adressés à l'ex-directeur général d'Algérie Télécom sur la manière dont se préparaient les rapports des contrats et la dépense financière qui suivait les différentes opérations». Or, la personne concernée, selon ses dires, a eu comme réaction un changement de son poste de sous-directeur financier, notamment au lendemain de la publication par la presse de ce scandale. Il dira également au président du tribunal qu'«une copie de ce rapport a été adressée à l'actuel ministre de la Poste et des Technologies de l'information M. Boudjemaa Haïchour. Des propos qui ont provoqué la réaction de l'avocat de l'ex-Pdg d'Algérie Télécom qui a indiqué que M. Benkahlia «n'a pas été relevé de son poste suite à cette affaire». Des propos que confirme le prévenu Brahim Ouarets en déclarant au tribunal que «ce changement s'est inscrit dans le cadre d'un mouvement interne à l'entreprise et que M. Benkahlia a été maintenu à la même catégorie et avec les mêmes avantages financiers». Toutefois, le principal témoin dans cette affaire a tenu à indiquer en marge de son témoignage, qu'«en adressant une copie du rapport au ministre de tutelle en avril 2005, ce dernier ne pouvait intervenir du fait qu'il ne dispose pas d'un pouvoir sur Algérie Télécom». Cela dit, les faits marquants de cette seconde journée du procès sont notamment ceux relatifs aux auditions du receveur de la poste de Ben-Aknoun qui avait occupé par ailleurs le poste de receveur de la poste de Chérâga et de l'entrepreneur Fodhili. Ainsi, l'ex-receveur, M. Farouk Ouahab, n'a pu trouver des réponses appropriées aux questions soulevées tant par le juge que par le représentant du ministère public. Chaque fois, il se limitait à répéter «qu'il a agi en bonne foi», ce qui a provoqué la colère du parquet et du président du tribunal lui signifiant, qu'«il n'y a pas de bonne foi dans ce genre d'affaire». En effet, le tribunal reproche à l'ex-receveur d'avoir procédé à des encaissements de chèques endossés à des tierces personnes au profit de l'entrepreneur Fodhili. «Vous avez outrepassé la réglementation. Vous n'avez aucun droit de procéder de la sorte. C'est une violation flagrante de la loi», assène à son adresse le président du tribunal.

Pour sa part, le représentant du ministère public a tenté de justifier la relation qu'entretient l'ex-receveur avec l'entrepreneur Fodhili. Une relation que ce dernier a qualifiée de «professionnelle», ce qui a contraint le président du tribunal correctionnel à revenir en rappelant tant à Farouk Ouahab qu'à Fodhili que «la relation entre les deux hommes existe depuis longtemps et que plusieurs chèques non endossés pour Fodhili ont été encaissés par Farouk Ouahab». Les plaidoiries des avocats de la défense qui ont commencé à 17h se poursuivront ainsi toute la soirée. Mais une demi-heure avant, l'avocat de la partie civile a plaidé pour «le rétablissement du préjudice subi par Algérie Télécom qui est de 22 milliards de centimes», tout en portant à la connaissance du tribunal que «la cause principale de cette situation trouve son origine au fait qu'à cette époque, il n'y avait pas d'ordre au sein de l'opérateur historique et que les responsabilités n'étaient pas définies par une réglementation bien précise.»

Abder Betache

CONTROVERSE SUR LA CREATION D'UNE OPEP DU GAZ

Y a-t-il du gaz entre Bouteflika et Khelil ?

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le ministre de l'Energie, Chakib Khelil, viennent d'afficher officiellement leurs divergences sur l'opportunité d'une Opep du gaz. Une OPEP inopportune selon Chakib Khelil mais cependant opportune selon le chef de l'Etat. Y aurait-il du gaz entre les deux hommes ?

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Intervenue au moment de la visite d'Etat du roi d'Espagne, Juan Carlos, en Algérie, une déclaration médiatique du président de la République semble justifier cette question. En effet, Abdelaziz Bouteflika a estimé, dans une interview faite au quotidien espagnol *El País*, parue dans l'édition d'hier, qu'il ne fallait pas «rejeter a priori» l'idée d'une Opep du gaz.

Le chef de l'Etat se démarquant ainsi de la position exprimée récemment par le ministre de l'Energie selon lequel une Opep du gaz «n'était pas possible car toutes les ventes se font dans le cadre de contrats à long terme».

Pour le président de la République, «il ne faut pas rejeter l'idée a priori. Elle mérite d'être examinée et

discutée entre tous les intéressés». Un avis qui rejoint ceux des promoteurs de cette idée dont le président de la Fédération de Russie, un pays qui constitue ainsi que l'Algérie le principal fournisseur de gaz à l'Europe.

En effet, Abdelaziz Bouteflika a considéré que la proposition iranienne de lancer un cartel des pays producteurs de gaz sur le modèle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) «s'inscrit dans les tendances introduites par la mondialisation qui poussent les producteurs à se solidariser pour défendre leurs intérêts».

Or, le ministre de l'Energie, considéré pourtant comme un des proches du chef de l'Etat, n'a eu de cesse, récemment, d'exprimer son hostilité envers

cette idée. Chakib Khelil avait en effet relevé avant-hier que «les prix du gaz sont indexés sur le prix du pétrole, qui répondent déjà à la politique et à la stratégie de l'Opep».

A quoi servirait une Opep du gaz, puisque nous avons déjà une Opep du pétrole qui définit indirectement le prix du gaz ?

De fait, le président russe Vladimir Poutine avait qualifié, le 1^{er} février, d'«intéressante» l'idée d'une Opep du gaz, alors que les experts pensent que sa mise en œuvre est impossible en raison des spécificités du marché du gaz.

En rappelant qu'un accord, conclu en août entre Sonatrach et le gazier russe Gazprom, avait provoqué de vives réactions des clients européens, dont la France et l'Italie, qui craignaient la création d'une Opep du gaz qui pourrait peser sur les prix et les approvisionnements.

Cela étant, cette question devra être débattue lors d'un forum des pays producteurs de gaz, prévu le 9 avril à Doha. L'Algérie a par ailleurs

annoncé lundi avoir entamé une négociation avec l'Espagne pour augmenter le prix de vente de son gaz, ce qui aurait des incidences sur les prix du gaz livré au reste de l'Europe déjà confrontée à une pression à la hausse du géant russe Gazprom.

Un gazoduc entre l'Algérie et l'Espagne est en service depuis 1996 et un second, Medgaz, est en cours de construction avec une entrée en service prévue en 2009.

Interrogé par *El País* sur le point de savoir si l'Espagne ne court pas le risque d'être «exclusivement dépendante» des importations algériennes, le président de la République avait répondu que l'Espagne «ne s'est pas engagée à la légère dans cette coopération énergétique».

Elle lui permettra de fournir à son tour du gaz au reste de l'Europe. Je n'ai pas besoin de souligner les avantages que représente cette situation pour l'Espagne».

C. B. / Agences

VISITE DE JUAN CARLOS EN ALGERIE

Bouteflika appelle l'Espagne à aider le peuple sahraoui

Le roi d'Espagne, Juan Carlos 1er, est arrivé hier matin à Alger, accompagné de la reine Sofia et d'une forte délégation. Sitôt arrivé dans la capitale algérienne et après une escale au carré des Martyrs à El Alia où il a déposé une gerbe de fleurs à la mémoire des martyrs de la Révolution, le roi a été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour un entretien en tête-à-tête d'abord, élargi ensuite aux membres des deux délégations. Bouteflika et Juan Carlos 1er n'auraient pas seulement satisfait des exigences protocolaires, considérant ce que l'actualité leur soumet comme dossiers et questions à passer en revue.

Sofiane Aït Ifllis - Alger (Le Soir) - Si le roi d'Espagne honore, à travers cette visite d'Etat de trois jours, une invitation que le président Bouteflika lui a adressée par le passé, il n'en reste pas moins qu'il ne pouvait se soustraire aux préoccupations du moment et se résumer à consommer un séjour protocolaire. Sa visite intervient, en effet, à un moment où l'Algérie décide d'aligner les prix de son gaz vendu à l'Espagne sur la réalité du marché international. La décision est annoncée par le ministre algérien de l'Energie, Chakib Khelil, pendant que, du côté espagnol, il a été confirmé l'ouverture de négociations autour du dossier. L'augmentation du prix de gaz vendu à l'Espagne par un pragmatisme économique et commercial que d'une forme de pression sur le partenaire, comme certains se sont allés à le supposer. Car, même s'il demeure vrai qu'un léger froid diplomatique a soufflé sur la relation algéro-espagnole après l'alignement du gouvernement espagnol

sur la position marocaine par rapport à la question du Sahara occidental, ce n'est pas au point d'altérer la relation commerciale entre les deux pays. Notamment en matière énergétique où l'échange entre l'Algérie et l'Espagne projette d'atteindre un volume encore plus prépondérant avec le grand projet MedGaz. L'Algérie, aujourd'hui, satisfait les besoins de l'Espagne en énergie à hauteur de 60%, ce qui n'est pas rien. Par ailleurs, les Espagnols n'ont montré aucun signe à même de déduire à une irritation de leur part quant à cette volonté algérienne de leur faire payer plus cher le gaz.

Un porte-parole de la compagnie de gaz espagnole, Gas Natural, cité avant-hier par l'AFP, évoque une révision de contrat d'importation de gaz signé par le passé avec Sonatrach. L'intensité de la relation entre les deux pays a, au demeurant, été, confirmé par la signature, hier, à Alger, de six accords de coopération économique, diplomatique et parlementaire, à l'occasion de la visite d'Etat du roi d'Espagne Juan Carlos 1er en Algérie. Ces accords ont été paraphés, lors d'une cérémonie au siège de la présidence de la République, en présence du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, du roi Juan Carlos 1er et de son épouse, la reine Sofia, ainsi que des membres des délégations des deux pays.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, M. Mohamed Bedjaoui, et son homologue espagnol, M. Miguel Angel Moratinos, ont signé un accord portant sur le transport aérien, un deuxième sur la coopération parlementaire et deux dans le domaine maritime. Les accords maritimes consistent en un «plan d'intervention algéro-espagnole en cas de catastrophe en Méditerranée» et un «mémoire d'entente sur la coopération technique dans le domaine de la recherche et du sauvetage en mer et de la lutte contre la pollution maritime et sa prévention».

Le sixième accord algéro-espagnol signé hier est un mémorandum d'entente entre le ministère des Finances algérien et le ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce espagnol. Il a été signé, côté algérien, par le ministre des Finances, M. Mourad Medelci, et le secrétaire d'Etat espagnol au Tourisme et au Commerce, M. Pedro Mejia.

L'Espagne appelée à assumer sa responsabilité par rapport au Polisario

Le président Bouteflika a, dans un entretien livré par le quotidien espagnol *El Mundo*, rappelé la position algérienne par rapport à la question du Sahara occidental. Il a affirmé, en effet, qu'«aucune solution unilatérale ne peut être viable» et que «seule la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est de nature à résoudre le problème». Pour le président de la République, qui s'est entretenu le même jour à Alger avec le roi d'Espagne, «seule est viable une solution pacifique par l'organisation sous l'égide de l'ONU d'un référendum d'autodétermination». Dans le même entretien, il a soutenu que «les Espagnols ont tout à gagner à assumer leur responsabilité morale et historique sur cette question», appelant au passage «l'Espagne à contribuer activement à rétablir le peuple sahraoui dans son droit légitime à décider démocratiquement de son destin». Et dans un toast levé en l'honneur du roi Carlos, Bouteflika a mis l'accent sur l'excellence des relations entre l'Algérie et l'Espagne, liées depuis 2002 par un traité d'amitié.

S. A. I.